L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 AOUT 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. Leaumont, au No [illegible] de la rue de Chartres—jambons, épaules fumées. Aussi, 50 caisses chapeaux, habillements, articles de toilette, etc.

Par D. E. Morphy, au No 27, Promenade Carondelet—quincaillerie, meubles, plomb, cuivre, fer, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 24 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie et "notions".

ATTENTION :

Quincaillerie et Meubles.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

Une lettre de M. Penn.

Nous avons mis en regard les programmes respectifs du parti démocrate-réformiste et du parti libéral sur la question de la dette de l'Etat, et nous y avons trouvé une différence sensible. Cette différence est plus encore dans l'intention que dans la forme. Il est évident que la crainte de la répudiation de la dette d'Etat a joué un grand rôle dans la formation du parti libéral à la Nouvelle-Orléans.

En présence de la division des esprits et de l'alarme des intérêts, il importe qu'il n'y ait pas d'équivoque sur une aussi grave question, c'est-à-dire qu'on s'entende sur le sens du mot répudiation, et des mots illégales et frauduleuses.

M. Penn, candidat du parti libéral, a publié hier matin, dans le *Times*, une lettre dans laquelle il a cru, sans doute, expliquer clairement ses opinions sur la question de la dette, mais qui, cependant, nous laisse encore dans le doute sur le fond de sa pensée. Voici cette lettre :

Nlle-Orléans, 19 août 1872.

En réponse à beaucoup d'assertions fausses mises en circulation au sujet de ma manière de voir relativement au paiement de la dette de l'Etat, je dois dire qu'elle est entièrement conforme à la section 8 du programme adopté à Cincinnati et ratifié après à Baltimore, et ainsi conçue :

"8. Le crédit public doit être maintenu comme sacré, et nous dénonçons la répudiation sous toutes les formes et les déguisements."

Je souscris aussi entièrement à la lettre et à l'esprit de la section 3 du programme adopté par la Convention libérale qui m'a honoré en me nommant candidat et conçue en ces termes :

"3. Nous demandons que notre gouvernement d'Etat soit administré justement et économiquement; et, à cette fin, nous nous engageons à l'abolition des emplois inutiles, à la réduction des salaires exorbitants, au prompt rachat des obligations légales de l'Etat et à la réduction de la taxation aussitôt que possible."

L'accusation souvent répétée qui me reproche d'avoir dit que "si la dette de l'Etat était de 40 millions de plus, de quelque façon qu'elle eût été contractée, je serai disposé, étant élu gouverneur, à en recommander le paiement en plein" est une assertion fausse et qui ne repose sur rien. Je n'ai jamais fait une pareille déclaration, mais j'ai exprimé l'opinion que la répudiation, soit directe soit indirecte, ne pourrait que produire des désastres et la ruine pour l'Etat, et que le gouvernement pourrait plutôt payer 20 millions en addition à la dette actuelle que de supporter les conséquences de la répudiation d'aucune de ses obligations légalement contractées.

Ce n'est qu'en ayant en vue ces obligations légales que j'ai exprimé une opinion quelconque, et non en considérant la résistance à des réclamations frauduleuses ou illégalement contractées, comme une répudiation.

La décision sur la question de légalité ou d'illégalité n'est évidemment pas du ressort de l'Exécutif, elle appartient exclusivement au département judiciaire du gouvernement par les décisions duquel, si j'étais élu gouverneur, je me laisserai invariablement guidé.

DAVIDSON B. PENN.

Sans le dernier paragraphe de cette lettre, on pourrait croire que M. Penn est parfaitement d'accord avec le programme démocrate-réformiste, dont voici les termes :

"2° Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement."

Mais ce dernier paragraphe établit une différence marquée entre la manière de voir de M. Penn et celle des démocrates-réformistes.

La Législature sera appelée à se prononcer sur la validité et le rappel de beaucoup de lois, dont l'origine est entachée de fraude et de vénalité. Le gouverneur n'a pas seulement le pouvoir exécutif, il participe au pouvoir législatif par son droit de veto, et il devra approuver ou désapprouver les lois qui auront trait à la révision de la dette. Il ne peut rester neutre en pareille matière et laisser la décision au pouvoir judiciaire.

Or, il ressort de la lettre de M. Penn qu'il n'est pas disposé à coopérer à l'examen et à la révision des dettes de l'Etat par la Législature, mesures qui peuvent, seules, apporter un soulagement efficace et immédiat aux fardeaux écrasants qui pèsent sur le peuple de la Louisiane. En d'autres termes, M. Penn ne promet de réformes que pour l'avenir, les démocrates-réformistes veulent que les réformes portent aussi sur le passé, tout en respectant les droits acquis quand leur origine n'est pas entachée de fraude.

M. Penn rejetant sur le pouvoir judiciaire la décision de la question de légalité et de la question de fraude, croit inutile de s'expliquer sur ce qu'il entend par réclamations illégales ou frauduleuses. C'est, cependant, important, puisqu'en est des deux parts, d'accord sur la nécessité de résister au paiement de pareilles dettes.

Comme nous l'avons déjà dit, nous ne demandons pas que l'Etat s'enrichisse aux dépens de ses créanciers, mais nous ne voulons pas non plus que des tiers s'enrichissent en appauvrissant l'Etat à l'aide de lois achetées d'une législature vénale ou de contrats frauduleux, ou de titres contrefaits. L'équité la plus stricte doit présider à l'examen et à la révision que nous réclamons, de façon à ce qu'on ne puisse même pas qualifier de répudiation indirecte aucune des mesures que l'Etat devra prendre pour sa sauvegarde. Nous ne voulons porter atteinte à aucun droit valide, nous revendiquons seulement les droits de l'Etat.

ASSESSMENT.—Nous avons reçu hier soir de M. H. Bonsano, administrateur des assessments, une très longue communication en réponse à l'article que nous avons publié le 13 du courant sur les assessments de la ville et de l'Etat. Le temps nous manque pour rendre compte de cette communication dans notre numéro d'aujourd'hui, mais l'affaire est importante et nous la traiterons dans notre numéro de mardi prochain.

—Un professeur gourmande un écolier qui, dans une dictée, a écrit plusieurs fois Patissier, au lieu de Tapissier.

—Vous ne voyez donc pas que les deux premières consonnes sont déplacées ?

—Oh ! oui, monsieur, répond l'écolier qui vient de prononcer les deux lettres, elles sont très déplacées.

Qu'est-ce que la répudiation, dit un démocrate à un libéral, une question de mots. Non, dit un réformiste, une question de maux.

HARMONIE.—Quand l'Académie de Musique aura accepté les candidats de l'Opéra, il y aura accord parfait et les démocrates se mettront libéraux.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. On la vend au No. 126, de la rue du Canal.

Revue des Journaux.

Sous le titre de "Piraterie et port libre" le *Picayune* revient sur la question, si souvent soulevée, des charges énormes qui pèsent sur la navigation et le commerce, et qui contrecarrent les avantages naturels du port de la Nouvelle-Orléans, au point d'arrêter l'essor de notre ville. Notre confrère demande qu'on nous débarrasse des maîtres et des gardiens de port et de leurs impôts forcés et de la quarantaine, à quoi nous disons amen.

Quand on porte un coup il faut le porter juste, sans quoi on s'expose à la nécessité d'explications sans fin. Si le *Picayune* avait mieux précisé ce qu'il reprochait au collecteur Sheridan, il eût évité une polémique ennuyeuse. Aujourd'hui, il produit des témoignages à l'appui de l'habitude qu'avaient prise les collecteurs de taxes, suivant en cela l'exemple donné par le gouverneur Warmoth, de verser au trésorier leurs remises en mandats au lieu de les remettre en greenbacks. Ceci se faisait en présentant d'une main les greenbacks et de l'autre les mandats. Nous avons, il y a longtemps, donné dans l'*Abeille* sur cette manière de procéder, des détails qui n'ont jamais été contredits. Seulement, l'auditeur Graham, a toujours été étranger à ces opérations qui ne s'effectuaient pas dans son bureau.

Le *Times* donne un aperçu des négociations entamées aux chûtes du Niagara, en 1864, par George N. Sanders, dans l'intention d'amener la paix entre le Nord et le Sud.

Puis le *Times* fait une nouvelle charge à fond contre le *Picayune*; son second article est un véritable acte d'accusation. Si le *Picayune* ripostait par l'historique des palinodies et des tergiversations du *Times* ce serait instructif. En attendant, les griefs du *Times* ne doivent pas troubler le sommeil de nos confrères du *Picayune*, car nous ne savons rien de plus faux ni de plus puéril. Nous ne citerons qu'un de ces griefs, c'est d'avoir encouragé la résistance aux taxes.

Le *Times* oublie qu'il a été le premier à prêcher le refus de l'impôt, à un moment où il n'était pas encore redevenu Warmothiste.

Le *Republican*, indépendamment des attaques qu'il dirige, par ordre, contre le *Picayune*, comme son copin, le *Times*, publie, sur la situation politique, deux articles, dans lesquels, à côté de quelques lignes de M. de La Palisse, il fait des aveux bons à noter. Voici quelques points qui méritent d'être cités :

"La liste Penn, qui était le résultat d'un grand mouvement destiné à fusionner tous les éléments intelligents et conservateurs opposés au parti de Grant, n'a pas été reçue avec la faveur que les auteurs du mouvement espéraient."

Savez-vous pourquoi ? Parce que, dit le *Republican*, [illegible] aux démocrates. C'est-à-dire, [illegible]

Un peu plus loin, le même journal dit que la liste Penn représente l'ingratitude et le manque de logique. N'est-ce pas le coup du pied de l'âne ?

Le *Republican* signifie son ultimatum dans les termes suivants :

"[illegible] ou il ne sera permis à la démocratie de réussir dans cet Etat."

C'est-à-dire que, si la démocratie avait des chances, et nous pouvons l'assurer au *Republican*, qu'elle en a, Pinchback se retirerait en faveur de Kellogg.

Le *Republican* ne dit pas ce que ferait Warmoth, mais il fait du ci-dessus indiquer qu'il se retirerait lui-même du côté de Kellogg.

Pour faire apprécier le patriotisme d'une pareille menace, nous extrayons ce qui suit du second article du *Republican* :

"Il est universellement admis que si Kellogg et Antoine sont élus, la confiance publique sera ébranlée dans cet Etat comme elle ne l'a jamais été avant.

"... Les capitalistes d'Europe et du Nord déclarent leur manque absolu de confiance dans la Législature qui s'assemblera dans cette ville en janvier prochain, si Grant et Kellogg emportent l'Etat."

Quelle logique ! Pinchback et Penn n'ont pas de chances, mais le *Republican* et ses patrons feront retirer Pinchback au profit de Kellogg, et courir Penn pour enlever des voix à McEnery. C'est-à-dire qu'ils travaillent pour Kellogg et pour la destruction de la confiance dans l'Etat.

Le *National Republican* cherche à démontrer que les républicains ne peuvent pas voter pour Greeley. Il y a républicains et républicains comme il y a fagots et fagots. Ce journal prétend que Greeley n'est pas un réformiste sincère; nous croyons que Greeley est malin et qu'il se montrera encore plus réformiste que les amis de Grant ne le désirent.

MANIFESTATION ALSACIENNE-LORRAINE.—Un bureau est ouvert tous les jours, de 6 à 9 heures du soir, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Louis, pour l'enregistrement des Alsaciens-Lorrains qui désirent opter pour la nationalité française.

Tous les Alsaciens-Lorrains qui veulent opter, dimanche prochain, sont priés de passer à ce bureau, pour donner leurs noms, prénoms, lieux de naissance, âges, etc. Il est absolument nécessaire qu'ils donnent tous ces renseignements au Bureau, avant dimanche, afin de faciliter la besogne, déjà très lourde, du Comité Alsacien-Lorrain. Nous les engageons à y passer le plus tôt possible.

Hier soir, le Bureau a enregistré un grand nombre de noms.

Nous rappelons aux personnes que cela concerne, que la déclaration d'option des femmes mariées doit être accompagnée de l'autorisation du mari, et la déclaration des mineurs, de l'autorisation du père ou du tuteur légal.

Nous apprenons que les préparatifs intérieurs de la salle de l'Opéra se poursuivent avec activité. La décoration de la salle, quoique d'une très grande simplicité, sera en harmonie avec la pensée qui inspire la cérémonie.

Il est à supposer que certains esprits enclins à la critique, découvriront quelques points faibles dans l'organisation générale. Mais ceux qui ont eu la tâche difficile de régler les détails d'une cérémonie aussi compliquée, ont la conscience d'avoir apporté, à défaut de mieux, tout le dévouement possible dans l'exécution de leur mandat.

Un correspondant, dans une lettre dont le sens, d'ailleurs, est loin d'être facile à démêler, nous demande où doivent se réunir les Français. Nous supposons qu'il veut parler de ceux qui n'appartiennent à aucune organisation régulière. Si c'est cela que notre correspondant veut dire, nous le renvoyons au programme, dans lequel il trouvera tous les détails.

BILLETS D'EXCURSION A BON MARCHÉ.—M. Charles L. Fitch, agent général du Chemin de fer de Mobile, annonce que jusqu'à nouvel ordre la Compagnie vendra aux prix réduits indiqués dans l'avis, des billets d'excursion pour le dimanche. Ces billets ne seront valables que pour le train qui part le dimanche matin à 7 30 et pour le train de retour du soir. Les billets doivent être pris aux bureaux de la Compagnie encoignure Camp et Commune ou à la station de la rue du Canal.

☞ Nous prenons plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des HOME STOMACH BITTERS. La valeur réelle de ces amers jointe à leurs propriétés médicinales bien connues rendent superflue de notre part, toute recommandation au public. Qu'on en fasse seulement l'essai, et si l'on a quelque doute sur leur composition ou leur efficacité, qu'on les soumette à l'examen du médecin de la famille. Les *Home Stomach Bitters* ne craignent pas l'analyse.

— Mme Serodell, dans un moment d'humeur, a appelé "Badinguet" M. le procureur de la République, à Ceret (Pyrénées-Orientales).

M. le procureur de la République s'est fâché : il a trouvé que cette épithète constituait une injure de *nature à porter atteinte à sa considération*, et Mme Serodell a été condamnée à 25 francs d'amende.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 126 rue du Canal, chez M. E. Hodssler.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les meetings démocrates se succèdent et, presque chaque jour, de nouveaux clubs s'organisent pour prendre une part active à la campagne électorale.

Lundi soir, un grand nombre de citoyens d'origine allemande, domiciliés dans le dixième ward, se sont réunis pour former un club démocrate. Le meeting a eu lieu à Temperance Hall, rue Joséphine. M. David Goldman, qui présidait la séance, a expliqué le but de la réunion, et prononcé un discours remarquable dans lequel il a analysé, avec une logique serrée, la condition présente des affaires de l'Etat, et conclu à la nécessité pour tout bon citoyen de soutenir la cause de la démocratie.

Le Club a élu les officiers suivants : Président : M. François Lenet. Vice-présidents : MM. J. G. Haas, Florence Pfester et John Becker. Secrétaire : M. David Goldman.

Les *Black Horse Cadets* de 1868, se sont réorganisés aussi, lundi soir. Ils ont nommé les officiers dont voici les noms :

Geo. W. Waters, président; Fred. Barrett, 1er vice-président; Thos. Monroe, 2me vice-président; R. Clark, trésorier; Pat. Leahy, secrétaire; Wm. Egan, assistant-secrétaire; M. W. Clancy, grand marshal; R. Murphy, 1er marshal; Robt. Dempsey, 2me marshal; M. F. Dwyer, 3me marshal.

Les *Jewell Guards* de 1868 et les *Southrons* viennent de se fondre en une seule société. Après des discours de MM. Zacharie et Sambola, le meeting a procédé à l'élection des officiers.

Ont été nommés :

Président, Charles Santana; 1er Vice-président, Jos. Wall[illegible]; 2e Vice-président, G. R. Wright; Secrétaire, Jno. F. Mulberie; Assistant-secrétaire, J. Brennan; Trésorier, Charles Barckhardt; Maréchal, W. Rush.

Le *Washington Club*, qui a rendu de très grands services dans la campagne électorale de 1868 s'est réorganisé dans un meeting qui a eu lieu lundi, dans une salle située à l'angle du Chemin du Bayou et de la rue Johnson. Les officiers de cette société sont :

MM. P. A. St-Martin, Président; H. Girard, Vice-Président; Charles Gehlbach, Secrétaire; H. Wunschig, Trésorier; Peter White, Grand Marshal; Oscar Soniat et Leon Holzhab, Assistant-Marshals.

Les nominations terminées, MM. Jos. Duvigneaud, J. B. A. Gauthreaux et John L. Le Monnier ont successivement harangué l'assemblée avec succès remarquable.

Pour clore cette nomenclature disons un mot de la formation d'un nouveau Club Démocrate à Carrollton.

La réunion a eu lieu à l'Hôtel Pascoe. Le club a pris le nom de "Jefferson Wide Awakes". Les officiers sont :

M. George Detheimer, président; MM. Le Breton, Carrecelles, Cleary, Case, Foncher et Boudousquié, vice-présidents; et Pascoe, secrétaire.

Dans cette séance, MM. McCaleb, Ellis et Waggaman ont pris la parole et prononcé d'excellents discours sur la situation générale des affaires politiques.

On le voit, les démocrates sont actives à l'œuvre.

D'ailleurs, ils gagnent chaque jour, sensiblement, du terrain. Bon nombre de citoyens, qui avaient donné dans le parti Libéral sont rentrés dans le giron de la démocratie; et il ne se passe pas de jour sans que celle-ci ne voit revenir à elle des égarés de quelques jours.

M. F. R. Bachemin, qui avait fait acte d'adhésion au parti libéral, nous écrit pour nous dire qu'il s'est rallié à la démocratie. Voici un extrait de sa lettre :

"Etant démocrate de la Vieille-Roche, et n'ayant jamais varié quant au fond de mes principes, je considère comme un devoir, dans le présent état des choses, de soutenir le ticket démocrate. Je l'appuierai de toutes mes forces et de toute l'influence dont je puis disposer."

F. R. BACHEMIN,
Garde d'Orléans à Shiloh, Cie. C. à l'appel du général Beauregard.

Nouveau coup de théâtre dans l'affaire Holbrook.

Lundi soir, Mme Jennie Bronson-Holbrook a été arrêtée, dans la maison de la rue Constance. Les constables sont tombés chez elle au milieu de son dîner. Tableau. Bientôt revenue de son émotion, Mme Bronson s'est laissée mener à la Cour du juge Evans, qui, après une heure d'attente lui a accordé l'*habeas corpus* sous caution de $1,000.

[illegible] que Mme Bronson a [illegible] voiture et de se faire conduire à la maison de la rue Constance. Elle y a trouvé des officiers qui lui ont défendu l'entrée. Sur ces entrefaites son avocat, M. J. B. Howard, a fait son apparition. S'étant mis au courant des faits, il est allé trouver le recorder Houghton qui lui a délivré un ordre d'arrestation contre les constables et les officiers de police, qui s'étaient installés dans la maison. Mais le capitaine Badger a refusé de faire exécuter le warrant.

Tout cela se passait dans la soirée de lundi.

Vers deux heures du matin, en vertu d'un ordre émanant de la Huitième Cour de District, Mme. Bronson a pu rentrer dans sa maison. De plus, le juge Dibble a lancé un writ qui interdit à Mme Eliza Jane Peitevant, de faire aucune tentative pour disputer à Mme Bronson la possession des lieux, jusqu'à ce que la cour ait statué définitivement sur le fond.

Pour brocher sur le tout, l'avocat-général a enjoint au juge Evans d'annuller tous les affidavits en vertu desquels Mme Bronson a été arrêtée lundi soir.

L'imbroglio, on le voit, ne laisse rien à désirer. Du train dont vont les choses, nous pouvons écrire : la suite prochainement.

Le steamship *Margaret*, de la Havane, est arrivé à la Quarantaine. Il porte à son bord les passagers dont voici les noms :

A. Cruands, A. Dancaura, Marianna Noguera, Alexandra Molina, Lorenzo Alfaro, Juan Sanchez, C. Becali, Tomasa Diaz et deux enfants, P. Murry, Francisco Chane, Manuel Lopez, Dr. H. A. Brown, H. H. Marry, H. V. Gell, J. Fitzpatrick, J. F. Walker, Hugh Jones, Geo. Dean, J. Cameron, J. Cameron Jr. A. Cameron.

Le Dr. J. B. Cooper, médecin de la ville, a été appelé ces jours-ci pour donner des soins à une jeune femme de vingt-deux ans, nommée Rockland Dessent, qu'il a trouvée, dans un réduit de la rue des Français, 212, en proie à des horreurs d'une misère noire. Cette malheureuse personne qui [illegible] une vieille femme, [illegible] ne pouvant payer son loyer, s'était vue contrainte de quitter son domicile; et après avoir erré deux ou trois jours, sans gîte ni abri, elle avait été recueillie par une famille charitable qui demeure dans la maison où le Dr. Cooper l'a trouvée. Les secours de l'art sont restés inutiles. Epuisée par les souffrances, la malheureuse jeune femme n'a pas tardé à succomber.

Le 1er régiment d'artillerie de la Louisiane est arrivé, samedi soir, par un train spécial, à Mississippi City, sous le commandement du colonel Behan, pour y donner son second "Hop" annuel, à l'Hôtel Barnes.

La journée de dimanche a été bien employée. Tir à la cible dans la matinée, et le soir grand bal. La Batterie A a gagné une splendide fontaine offerte par le colonel Behan; et le capitaine Glynn, de la Batterie C., a mérité la médaille [illegible] M. Tyler.

Le club des *Broom Rangers* qui est certainement l'un des mieux organisés et des plus populaires, parmi les sociétés démocratiques, sera en fête samedi soir, à l'occasion d'une présentation de bannière. Il sortira processionnellement de l'Hôtel St-Louis, à 7 1/2. Le président, M. A. L. Tissot et le secrétaire, M. Geo. E. Forestall, nous ont fait l'honneur de nous inviter à assister à cette fête. Nous les remercions de leur attention.

TEMPERATURE.—20 août 1872.

Thermomètre de C. Bassetti, opticien, [illegible]

6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil s'est réuni hier sous la présidence du maire Flanders.

Tous les administrateurs sont présents, excepté M. Delassize.

Le rapport de la semaine est présenté par M. Shaw, ainsi que plusieurs ordonnances non importantes qui sont adoptées.

M. Shaw présente un rapport défavorable au sujet d'une réclamation contre la ville pour la somme de mille piastres.

Le maire dit que cette réclamation date de 1866 et que toutes ces vieilles réclamations qui traînent en longueur depuis des années devraient être mises de côté, parce qu'elles ne peuvent qu'augmenter les dettes de la ville.

M. Cockrem pense que le Conseil doit examiner toutes ces petites réclamations, et les payer si elles sont justes.

Le maire réplique que beaucoup de petites réclamations constituent une somme considérable, et que les affaires de la ville sont assez [illegible] déjà pour ne pas augmenter encore les débourses.

L'ordonnance est mise aux voix et déposée momentanément.

M. Shaw propose un amendement à l'ordonnance qui autorise la construction d'une voie ferrée pour aller de la rue du Canal au lac Pontchartrain.

Cet amendement porte que ce chemin pourra être continué plus tard et s'étendre plus loin.

Une discussion assez vive s'engage à ce sujet entre le maire, M. Shaw et M. Walton.

L'ordonnance et l'amendement sont mis aux voix et déposés indéfiniment.

Le Conseil s'ajourne vers une heure.

FRANCE.

Une imprudence [illegible].

On écrit de Versailles, 31 juillet :

M. Saint-Marc Girardin a communiqué aujourd'hui à M. Thiers son rapport au nom de la commission de prorogation. M. Thiers s'est déclaré [illegible] satisfait de l'esprit et des termes de ce rapport.

Plusieurs membres de la commission de prorogation, MM. Saint-Marc Girardin, de Kerdrel, de Broglie, de Cumont, se sont rendus aujourd'hui à la présidence pour parler à M. Barthélemy Saint-Hilaire de la lettre écrite par lui, en réponse à une adresse des conseillers d'arrondissement de Villefranche, lettre qui avait causé une certaine émotion dans la majorité et qui aurait pu motiver des explications publiques.

L'entrevue a été des plus courtoises. M. Barthélemy Saint-Hilaire a exprimé le regret qu'il éprouvait d'avoir paru donner son assentiment aux doctrines émises dans l'adresse, qu'il est [illegible] de [illegible]. L'adresse en question lui ayant été remise au milieu d'une foule d'autres lettres ou adresses envoyées au président, il y fut répondu suivant la formule ordinaire d'un accusé de réception et d'un remerciement pour les vœux exprimés par les signataires, sans que M. Barthélemy Saint-Hilaire eût présents à l'esprit les termes de l'adresse. On assure que le *Journal officiel* contiendra demain des explications dans ce sens.

On lit en effet, ce matin, dans le *Journal officiel* :

Quelques journaux ont publié une réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire à l'adresse que lui avait envoyé le conseil d'arrondissement de Villefranche, et voté par M. le Président de la République, et ces journaux se sont étonnés à bon droit qu'une réponse de [illegible] [illegible] des intentions [illegible] Les réponses faites aux nombreuses adresses que reçoit la présidence ne pouvant être connues, que de simples formules où l'on doit se borner à donner un accusé de réception et à remercier des sentiments exprimés. Si l'adresse des six conseillers de l'arrondissement de Villefranche avait été lue avec plus d'attention, c'est par un blâme sévère qu'il y eût été répondu, et il est à peine besoin de rappeler que M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a jamais partagé, à aucun degré que ce soit, les opinions qui sont l'expression d'un jugement injuste à la république.

Voici le texte de l'adresse dont parle la note ci-dessus :

Monsieur le président de la République, Les soussignés, membres du conseil d'arrondissement de Villefranche (Rhône), dans leur profond respect pour la légalité, n'ont pas voulu exprimer de vœux politiques dans le cours de la session. Cependant, ils croiraient faillir au mandat qui leur a été confié s'ils ne vous exprimaient la vive reconnaissance de leurs électeurs pour les nobles efforts que vous avez faits en vue de la libération du territoire. Ils vous remercient chaleureusement d'avoir affirmé, en face des intrigues monarchiques, la nécessité du gouvernement républicain, d'avoir déjoué ces complots [illegible] de discipline à l'honneur.

Appuyez-vous sur le peuple, monsieur le président, il vous soutiendra dans la voie républicaine; "satisfaites le plus cher de ses vœux, aidez-le à conquérir l'instruction gratuite, obligatoire et laïque; rendez à leurs familles nos frères égarés, les détenus et condamnés politiques de tout ordre; délivrez la magistrature et l'administration de ces fonctionnaires fanatiques de réaction, qui prennent à tâche de faire haïr la république et trahissent ainsi votre confiance. Oh ! alors, vous pourrez sans crainte convoquer le peuple dans ses comices, "pour remplacer cette Chambre dont la majorité vous est hostile et paralyse vos efforts"; il vous enverra des représentants dévoués à la République, qui sauront seconder votre intelligent patriotisme.

Veuillez agréer, etc.

Voici maintenant le texte de la réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire :

A. M. le docteur Guyot, secrétaire du conseil d'arrondissement de Villefranche.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception d'une Adresse à M. le président de la République, signée par plusieurs membres du conseil d'arrondissement de Villefranche. Je vous prie de vouloir bien faire part de cet accusé de réception à ceux de vos collègues qui ont signé l'Adresse avec vous et de le remercier au nom de M. le président de la République.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

TROUBLES A BERLIN.

On écrit de Berlin, le 28 juillet, à la *Volkszeitung*, de Cologne :

Des scènes tumultueuses ayant eu lieu dans les rues de Berlin, jeudi et vendredi, et pouvant, comme on s'y attendait, se renouveler hier, la police avait eu soin de faire occuper à temps la Blumenstrasse par un détachement de sergents de ville et de tenir prêts en tout trois cents sergents de ville à pieds et soixante à cheval.

Avant le coucher du soleil, la foule avait déjà formé, malgré ces mesures, des rassemblements composés de milliers d'individus, qui prirent bientôt une attitude hostile vis-à-vis des agents de police et des propriétaires de maisons. La police somma la foule de se disperser; mais on lui répondit en riant et en jetant des pierres, dirigées en partie contre les sergents de ville, en partie contre les maisons.

On vit alors s'engager un combat acharné et violent dans lequel la police fit usage du sabre, pendant que le peuple prit pour armes des pavés et toutes sortes d'instruments tranchants. On essaya aussi plusieurs fois de construire des barricades. La lutte n'eut lieu, au commencement, que dans la Blumenstrasse, mais elle s'étendit, petit à petit, dans presque toutes les rues du quartier.

Sur différents points la police eut un combat si rude à soutenir, qu'elle fut forcée d'appeler à son secours des dragons casernés dans le voisinage.

Un agent de police m'a assuré que ces militaires avaient tiré avec leurs carabines chargées à balles.

Bien que tant de forces aient été déployées et que les agents de police et la troupe aient fait énergiquement leur devoir, le combat a cependant duré jusqu'à ce matin.

Il y a eu, des deux côtés, beaucoup de blessés, et même quelques morts du côté des émeutiers.

Plusieurs maisons ont été fortement endommagées par les pierres. Le nombre des individus arrêtés s'élève à plus de 100. Les fonctionnaires de la préfecture de police assurent que le désordre doit être attribué aux émeutiers, ce qui prouverait d'une manière évidente que les troubles ont été organisés par les socialistes.

L'enquête fera voir ce qu'il y a de vrai dans cette supposition. J'ai entendu pour ma part que les esprits [illegible] dans les masses et que cette effervescence était causée surtout par la suppression des baraques [illegible] de Friedrichsheim pour lesquels [illegible] la nouvelle d'après laquelle toutes les baraques doivent être détruites d'ici au 1er octobre, par ordre de la police.

Les pauvres gens [illegible] que cette mesure n'est qu'un acte arbitraire de la police et croient avoir le droit d'y répondre par l'insubordination. Les autorités ont l'intention de donner aux familles sans logement un asile provisoire dans les casernes des régiments François et Alexandre; mais cette perspective n'a pas calmé la surexcitation des esprits.

Les habitants de Berlin sont [illegible] [illegible] soldats qui quittent les casernes. Vu le peu d'espace de leurs logements, ils ne sont généralement pas en état de loger chez eux des militaires.

Pour ce qui est des éléments dont se composait la foule des émeutiers d'avant-hier soir, je citerai comme un fait caractéristique que, d'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, il y avait, sur 55 individus arrêtés, 35 [illegible], et les autres [illegible] d'autres localités, [illegible] [illegible] à Berlin [illegible] tous les individus arrêtés [illegible]

Le Comité [illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Les troubles à Belfast.

Londres, 20 août.—Les troubles continuent à Belfast en dépit des proclamations du maire et des magistrats. On se bat dans plusieurs quartiers de la ville. La foule attaque la police avec des pierres, des bâtons et des armes à feu.

Les magistrats ont engagé de nouveaux constables pour maintenir l'ordre.

Le maire a lancé une proclamation qui autorise les troupes à faire feu sur toutes les assemblées, dans les rues, qui refuseront de se disperser.

Tous les magasins ont été fermés et les affaires suspendues.

Plus tard.

Hier, la foule a attaqué toute grande entreposte et les a dévalisées [illegible] bruyant tout sur son passage.

Les magistrats ont [illegible] déclaré insuffisantes pour maintenir l'ordre, [illegible] la loi martiale.

L'officier commandant a publié une proclamation son tour, dans laquelle il conseille à tous les bons citoyens de rester tranquillement chez eux, déclarant que toutes les personnes rencontrées dans les rues seront [illegible] comme des émeutiers.

Les perturbateurs à Belfast [illegible] comme des pillards.

Londres, 20, 9 heures du soir. — Une dépêche de Belfast dit que l'émeute s'étend. Les émeutiers, en augmentant les désordres, ont le pillage. Les troupes continuent à recevoir des renforts, mais les chemins de fer sont insuffisants pour amener tout ce monde. C'est l'intention des autorités militaires d'avoir recours aux moyens extrêmes pour comprimer ces émeutes.

Les habitants de Belfast [illegible]

New York, 20.—Une dépêche de Londres au *Telegram* dit: Les émeutes orangistes continuent à Belfast avec une grande furie, et il y règne une panique générale. Les orangistes, au nombre de 800 à 900, parcourent comme des démons les principales rues et tirent dans toutes les directions. On craint qu'ils endommagent plusieurs établissements catholiques ce matin. Un certain nombre de [illegible] ont été [illegible] attaqués.

Plusieurs régiments ont été postés aujourd'hui dans la rue High, la rue Donegal et autres endroits où sont prêts à charger les émeutiers. Les dragons et les constables ont patrouillé dans la ville, hier soir, tandis que les coups de feu ont été moins fréquents qu'à l'ordinaire et quelques personnes ont été tuées. On croit beaucoup contre les autorités qui ont permis à ces gens-là de jeter des [illegible] de briques aux troupes, de piller les églises et maisons, et d'émouvoir d'autres meurtres, avant de leur faire aucune sommation.

On les combat de la manière la plus acharnée et l'on tire sur les habitants qui pourraient sortir des églises. L'hôpital de la rue Patrick est déjà plein de blessés et de mourants, et les cris des victimes se font sentir le cœur. Plusieurs femmes ont été tuées.

Les troupes ne peuvent rien faire sans la sanction du maire qui a fini, cédant à l'indignation publique, par donner l'ordre aux troupes d'engager le combat avec les émeutiers. Une douzaine de personnes ont été tuées au pont de Boyne.

On a cru tout d'abord que l'ordre serait rétabli sur un [illegible] mais la mauvaise conduite des émeutiers a produit ce triste état de choses; nombre de maisons particulières ont été démolies ou brûlées.

Désespérés, les catholiques retenus du quartier ont sont les rues Hercules et Pound Lisey, se sont montrés déterminés pour résister aux assauts furieux des orangistes qui, depuis deux ou trois jours, font les plus terribles menaces.

Des citoyens respectables sont saisis de terreur et tremblent dans leurs maisons.

Les charpentiers de navire, qui sont la plupart orangistes, se sont joints aux émeutiers avec leurs formidables armes.

Les deux partis ont eu plusieurs engagements hier soir et ce matin, et quelques hommes qui voulaient les séparer ont été tués. Plusieurs soldats blessés ont été transportés à l'hôpital.

Opinion de Napoléon.

Londres, 20 août.—L'empereur Napoléon, dans une entrevue avec un correspondant du *Telegraph*, a dit qu'il ne croyait pas à la prochaine réunion des trois Empereurs comme une indication de danger pour la paix de l'Europe.

Napoléon critique fortement les dépenses de M. Thiers dans l'administration du gouvernement de France.

Troubles en Angleterre.

De légers troubles ont eu lieu à Leicester, Maidstone, Exeter et dans plusieurs autres villes à cause de la cherté trop haute de maisons publiques, conformément aux clauses du nouvel acte de licence.

Grève des garçons boulangers. — Grève de famine.

Dublin, 20.—*Les garçons boulangers* de Dublin se sont mis en grève pour avoir de meilleurs gages. En conséquence nombre d'habitants sont privés de pain et se trouvent dans une condition de famine. La plus grande excitation règne et des centaines de femmes parcourent les rues avec des dispositions émeutières. Elles vomissent des imprécations contre les maîtres boulangers. On craint qu'elles n'attaquent les magasins.

Le Pape conseillé aller à Bruxelles.

Rome, 20.—On dit que l'archevêque Demerado, l'aumônier du Pape, est allé à Bruxelles dans le but de prendre des arrangements avec le ministère belge pour faire une réception au Saint-Père quand il viendra dans ce pays.

Visite de M. Washburne à Trouville.

Paris, 20.—L'honorable E. B. Washburne a visité hier M. Thiers à Trouville, où le président séjourne en ce moment, et est revenu à Paris hier soir. M. Thiers recevra incessamment les officiers du Shenandoah et visitera ce navire.

HAVANE.

Havane, 20.—Le consul américain Hall et le consul anglais Dunlop sont chargés de rechercher les renseignements relatifs à l'Alabama, lesquels seront transmis à Genève par le télégraphe. L'affaire du Stonewall Jackson, les aventuriers du Sumter, les prisonniers américains et coureurs de blocus sont les principaux sujets de l'enquête.

WASHINGTON.

Réclamations du Kentucky.

Washington, 20 août.—Les réclamations de guerre du Kentucky sont réglées et seront payées incessamment. Le Montant est de [illegible]

Bulletin météorologique.

Washington, 20. — Les probabilités annoncent toujours de la pluie sur les côtes du Golfe.

DIVERS.

New York, 20 août.—Des avis de Rio Janeiro rapportent que les relations entre le Brésil et la République Argentine s'améliorent chaque jour.

M. Greeley sur l'agriculture avant la fin de ce mois.

Des avis de la Virginie de l'Ouest disent que la campagne devient très intéressante et qu'un membre des élections la majorité de quelque côté qu'elle soit, ne s'élèvera pas à plus de deux mille voix.

Toronto, 20.—Un correspondant du *Toronto Leader* à Ottawa dit que la rumeur qui porte que des agents cubains envoient des cinq [illegible] n'est pas exacte.

Le gouvernement en a [illegible] publié une proclamation [illegible] pour les sujets loyaux de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, [illegible] participation directe.

Reading, Pa., 20.—L'hon. Heister Clymer a été nommé par le Congrès, par les démocrates de ce district.

Cincinnati, 20.—Il y a eu beaucoup d'excitation hier soir au sujet d'une bande de nègres qui entouraient Tabb Ross, un orateur de couleur en faveur de Greeley, d'ailleurs à quitter la ville.

Tempête à New York.

New York, 20 août.—La tempête continue à New York violemment aujourd'hui. Il y a eu bien des dégâts.

Quelques pays des nègres.

Providence, R. I., 20 août.—Deux nègres sont entrés hier soir, chez Jos. F. Angell, ont battu sa fille et tiré sur sa femme. Leur intention était de voler. Ils ont pris la fuite quand ils ont entendu Angell, qui est accouru, demander son fusil. Les blessures des dames ne sont pas dangereuses. Les coquins ont échappé.

Maladies des Bestiaux.

Chicago, 20 août.—On remarque que la maladie des bestiaux, en ce moment, dans le Texas et que plusieurs troupeaux ont été attaqués dans les comtés de Sangamon et Morgan et bien que la maladie ne paraisse pas être contagieuse, elle a produit un nombre de pertes parmi les marchands d'animaux.

New York, 20.—Arrivés, à destination, les steamers Manhattan, Egypt et City of Brooklyn avec 1100 balles de coton.

Un [illegible] au vapeur.

Atlanta, 20.—La convention démocratique a été [illegible] une petite affaire. Il ne s'y trouvait pas un homme notable. 20 comtés seulement, sur 137, étaient représentés. Des délégués à la convention de Louisville ont été nommés, et O'Conor a été déclaré le candidat préféré pour la présidence.

New York, 20.—Le prince Auguste de Saxe-Cobourg, mari de la princesse Léopoldine, fille de l'empereur du Brésil, est arrivé ici et voyage pour son plaisir.

Le conseil des aldermen a prohibé les concerts sacrés dans le Parc central.

Le prince Philippe de Saxe-Cobourg, beau-fils du gendre de l'empereur du Brésil, est arrivé ici par le Java. Il accompagne un frère dans sa tournée aux Etats-Unis.

Discours du Ministre Japonais.

Philadelphie, 20 août.—Dans une réunion de l'Association des Professeurs de la Pennsylvanie, tenue à l'Académie de Musique, ce soir, M. Mori, ministre japonais, a prononcé un discours tout favorable au progrès de l'éducation dans son pays. Il a été nommé membre honoraire de l'Association. Il a dit en bon anglais son discours qui a été bien accueilli.

Les débardeurs de grains au Bush de Fay, rue Vierpano, Brooklyn, sont arrêtés par la police comme les membres de la société des arrimeurs, qui menacent de chasser les travailleurs qui ne sont pas de la société. La police dispersera tous attroupements et arrêtera tous ceux qui tenteraient d'intervenir avec les travailleurs dans leurs travaux.

San-Francisco, 20.—Le professeur Agassiz mandé de San Diego qu'il arrivera ici par le steamer Hassler jeudi ou vendredi.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 20—Arrivés: la barque Frank Marion, en 20 jours de Matanzas, le brick James Miller, en 15 jours, de Matamoras, avec de la mélasse.

RIVIERES.

État du Fleuve, etc.

Vicksburg, 20.—Les steamers H. C. Yeager, le Gov. Allen, la Sarge.

Memphis, 20.—Temps très clair et excessivement chaud.

MARCHES.

Marchés Européens.

Paris, 20.—Rentes, 53-30.

Londres, 20—août au soir—Consolidés 92 7/8.

Liverpool, 20 août au soir—Coton sans changement. Middling 9 7/8. Orléans 10 1/8 à 10 1/4. Vendu 10,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 20 août au soir—Coton ferme. Vendu 1,500 balles. Middling 22 1/2d. Orléans 23 1/4.

New York, 20—Argent facile de 3 à 4. Sterling plus fort à 1/2. Or 114 1/2 à 114 3/8, 110 1/2.

New York, 20.—Café ferme. Rio 15 à 18. Sucre tenu de 9 1/2 à 9 1/2. Cuba 9 1/2 à 9 1/2. Mélasse languissante. Riz calme.

Savannah, 20 août—Coton en bonne demande. Offres très légères. Middling 19 3/4. Stock 656 balles.

Mobile, 20 août—Middling nominal. Stock 726 balles.

Charleston, 20 août—Coton calme. Middling nominalement à 19 3/4 et 20. Stock [illegible] balles.

ARRESTATION D'UN FOURNISSEUR DE LA COTERIE DE TAMMANY.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

M. Ingersoll, le fameux fournisseur de meubles du "ring" de Tammany, qui avait passé en Europe l'époque de la débâcle mandataire du "ring", a été arrêté avant-hier soir, à sa résidence, 21e Rue, dans la dixième avenue, en vertu de deux accusations de faux au troisième degré.

Mené hier devant la cour des Sessions générales, le prisonnier, après avoir annoncé qu'il plaiderait non-coupable, a été admis sous caution de $5,000 pour chacune des deux accusations auxquelles il aura à répondre, soit $10,000, qui ont immédiatement été garanties par John Welch, du No 67, Hester street.

Cependant le jugement était déjà rendu contre Jackson Schultz qui se présente, déjà, Ingersoll, et lui présentant les documents relatifs au procès du peuple contre Tweed, Woodward, Garvey et Ingersoll, lui a annoncé qu'il l'arrêtait pour répondre à cette action civile, dans laquelle la caution est fixée à $100,000 pour chacun des accusés. Ingersoll a écouté en souriant, a répondu qu'il espérait trouver le soir même la caution de $500,000, et s'est rendu, avec M. Jarvis, chez MM. Knox et Fullerton, que le prisonnier a retenus pour défenseurs, et chez lesquels il se flattait de trouver promptement la caution d'un demi-million de dollars qu'il avait encore à fournir. Il n'avait pas trop présumé de son crédit, car la caution était fournie peu de temps après par son père, M. Lorin Ingersoll, et par son ancien associé dans la fabrication des chaises, M. W. W. Watson. La caution a été reconnue excellente, et par suite le prisonnier a été rendu à la liberté.

FAITS DIVERS.

—PROJECTILES POUR LE MOIS D'AOUT.—On lit dans le *Correspondencia* de Madrid du 30 juillet :

L'astronome de Saragosse, M. Castillo, donne, sur la température du mois d'août, les renseignements suivants :

"Dans les premiers jours du mois d'août, il est probable que les vents du nord-ouest souffleront pendant trois jours. Il y aura alors quelques tempêtes et une forte chaleur. Du 10 au 25, les éléments se déchaîneront avec furie : la tempête, l'ouragan, la grêle et les inondations se succéderont pendant deux ou trois jours avec violence. Cette grande révolution atmosphérique sera sensible dans de nombreuses parties de l'Europe et de l'Amérique. Il y aura de fortes marées et plusieurs rivières déborderont avec furie pendant les jours indiqués.

—Un journal raconte au sujet de Pézenas que, parmi les lieux assidus à la Porte des endroits de souscription, au moment où ils explorent les poches de leurs voisins, les Allemands figurent dans une proportion d'un bon quart.

Il paraît qu'une véritable bande hanovrienne s'était abattue sur Paris à l'occasion de l'emprunt.

—Un jour, le célèbre peintre V.... rencontre dans la rue un chiffonnier, qui promène la bouteille et [illegible].

Avec cela, une tête magnifique, une vraie tête de modèle, et surtout une grande barbe, tombant sur la poitrine, une barbe à faire rêver un peintre.

—Tenez, dit M. V...., émerveillé, voilà cent sous. Venez chez moi demain, je veux faire votre portrait, et je vous donnerai vingt francs.

Le lendemain, vers quatre heures, on sonne à la porte de M. V....

Celui-ci ouvrit et vit un monsieur de tenue civil, avec des cheveux coupés et une barbe rasée.

—Que désirez-vous ? lui demande-t-il.

—Mais, monsieur, balbutie le nouvel arrivant, je suis le chiffonnier.... Seulement, j'ai fait un peu de toilette, et la barbe faite dater pour faire honneur à [illegible]

—Misérable! [illegible] il a [illegible] [illegible] la porte au nez du [illegible] qui n'a jamais compris le motif de cette singulière réception.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI.—Nous signalons aux acheteurs de la ville et de la campagne l'annonce de MM. Norman & Reiss qui ont rue Vieille-Levée Nos 131 et 133, une importante fabrique de candi. On trouvera dans cet établissement tous les articles en confiserie au commerce de la confiserie. Les éléments de fruits, [illegible] ceux cuits et simples, ainsi que toutes les autres [illegible] [illegible] de Soude. de [illegible]. Cette maison importe les bottes de ses marchandises.

Une maladie à [illegible] symptômes.

La dyspepsie est la plus embarrassante de toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet; les symptômes en sont infiniment variés et ceux qui en souffrent s'imaginent souvent être victimes de toutes les maladies l'une après l'autre. [illegible]

Ce que l'AMER DE HOSTETTER, [illegible]

JAMES E. OUTHRIE, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.

No ... CHARTRES ... 27

A. BROUSSEAU, [illegible] [illegible] TAPIS [illegible] [illegible] TOILES CIRÉES [illegible]

A. BROUSSEAU.

[illegible] A. BARBIER, Grand Marshal, pour la présidente.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

REDUCTION DES PRIX SUR EXCURSIONS DU DIMANCHE.

La Compagnie vendra, jusqu'à nouvel ordre, les billets d'excursion de dimanche aux prix suivants :

De la Nlle Orléans à

Bay St. Louis et retour	$2 00
Pass Christian et retour	2 00
Mississippi City et retour	2 25
Biloxi et retour	2 25
Ocean Springs et retour	2 50
Pascagoula et retour	2 50

Ces billets ne sont bons que pour le train qui part de la Nlle-Orléans le dimanche matin, à sept heures vingt minutes, et sur le train qui y revient le soir du même jour.

Les billets ne vendent aux bureaux de la Compagnie, à l'angle des rues Camp et Commune, et à la station de la rue du Canal.

Les passagers qui voudraient acheter des billets d'excursion du dimanche afin de bénéficier de ces prix, et de rapporter qu'ils ne sont valides que pour l'aller et le retour du même jour.

CHARLES L. FITCH, Agent général pour le fret et les passagers.

ARNICA.

PRÉPARÉ par les Révérends moines de la Trappe, du monastère de Notre Dame des Neiges. Une grande quantité, à vendre par J. POURSINE & CO., au No. 165 de la rue Gravier.

En débarquement des navires *Vaillant* et *Clyde*, de Bordeaux :

120 barriques Vin Rouge "Ambarès" de A. Rosse frères. [illegible] Vin Rouge "Château Bellevue" de F. Sallie Fils aîné. [illegible] J. MANDIN, [illegible] Vieille Levée.

Gardienne d'Enfants.

ON demande immédiatement une GARDIENNE D'ENFANTS, bien recommandée. S'adresser de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. au No. 282, rue de la Douane.

MONSIEUR Jean Marie Lacaze ne pourra donner dette contractée par sa femme, Marie Pontacq, attendu qu'il y a séparation de corps.

La Banque des Travailleurs,

Au No. 6 de la rue du Camp,

a été ouverte MARDI, 6 août 1872.

—HEURES DE BANQUE :—

[illegible]

JOSEPH MENARD, Caissier.

Cure radicale des hernies.

DR. A. POLLIAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, [illegible] les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, et Amérique, de [illegible] [illegible] rue Royale, entre Bienville et Conti. [illegible]

Chaudières à Sucre.

UN assortiment de CHAUDIERES en FONTE et en FER BATTU, de la célèbre fabrique de Mills S. & J. Bastida et Cie., de Liverpool. A vendre par M. A. de LIZARDI & CIE. [illegible] No 28 Carondelet.

CAZAUX & VERGNOLE IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c., FABRICANTS DE SIROPS, Vieille-Levée.

DENTISTES.

Le Dr. Charles P. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No. 24, rue Dauphine, deuxième maison au-dessus de la rue du Canal.

Extraction des dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant nouvellement préparé.

Révolution ! Révolution ! LES DENTS ! [illegible] Prix ordinaire les ... $20

Le Dr. GEO. P. MALONEY, au No. 58 de la rue du Canal, [illegible]

Plus supérieure au complet pour $20 seulement.

Le DR CHS MERMILLIOD, Dentiste, [illegible]

J. A. PERRECOURT. Ernest CHAURANT.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

M. CHAURANT & CO.

Successeurs de TURPIN (RED STORE)

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX, SIROPS de Jus de Fruits, INCOMPARABLES par leur affinité de jus [illegible]

Importateurs de jus de fruits, tels que : FRAMBOISE, GROSEILLES, FRAISES, &c.

M. CHAURANT & Co., RED STORE, 93 .... Rue Vieille-Levée 93

Propriétés à vendre et à louer.

PHARMACIE A VENDRE.

DESIRANT me retirer des affaires pour m'occuper exclusivement de la préparation de SIROP PECTORAL BALSAMIQUE, j'offre à vendre mon établissement à des conditions très avantageuses. [illegible]

Les marchands de la campagne et les pharmaciens sont invités à venir les examiner avant de faire leurs achats ailleurs.

F. P. DUCONGE, No 29 de la rue de Chartres, N. O.

A Louer,

UNE DEMI MAISON BASSE, No 22 de la rue Dauphine, [illegible] M. ELLIOT, [illegible]

A Louer ou à Vendre,

La maison No 22 de la rue Bourbon, [illegible]

Ilet de terre à Louer.

A LOUER.—Un grand ilet de terre [illegible] M. ELLIOT, No 8 de la rue Toulouse, [illegible]

A vendre.

A très bas prix, un bon Coffrefort de Sauva & Garvin, [illegible]

Bonne Occasion.

Café à vendre pour cause de maladie.

CET établissement, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville [illegible] [illegible] 23, rue Poydras.

A louer.

La maison à étage No. 30 rue de Quartier, entre Bourbon et Dauphine, bonne pour une petite famille. [illegible] No 96, au bureau de l'Abeille.

A Louer.

Une maison basse, à quatre appartements, avec cuisine, gaz et waterworks, située rue des Ursulines, entre Remparts et Rocheblave.

A Louer,

La belle maison No 287 rue de l'Esplanade, [illegible] AVENDANO FRERES, 165 rue Commune.

A Louer,

Le magnifique magasin No 6 rue Vieille-Levée. [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 49 Vieille Levée.

A Louer,

Une maison fraîchement réparée, convenable pour une grande famille, [illegible] Dumaine et St-Claude. B. TIBLIER, Rue Conti 14.

A Louer,

Le MAGASIN situé rue de la Vieille-Levée, No 2, près de la rue du Canal, [illegible] No 14, Commercial Alley.

A Louer,

La maison à étage No 27 1/2 rue de Quartier, entre Bourbon et Dauphine, [illegible] No 91 rue de l'Esplanade, [illegible]

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 80 arpents, [illegible]

A Louer,

La maison basse, en bois, située au coin des rues Kerlerec et Dauphine, [illegible]

AVIS.

D. AUGUSTIN, Avocat, [illegible]

F. GONTHIER.

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

24 ...... Rue St-Charles 24

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis [illegible] l'ART DE LA COUPE, [illegible]

L'Argent ne peut pas l'acheter. CAR LA VUE EST SANS PRIX !!

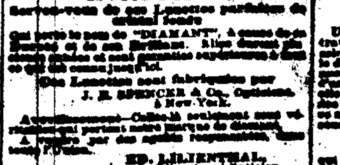

SI VOUS Y TENEZ, Servez-vous de nos Lunettes parfaites de [illegible]

Qui porte le nom de "DIAMANT", [illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

[illegible] ED. LILIENTHAL, [illegible] No. 94 de la rue du Canal, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

131 et 133 rue Vieille-Levée, 131 et 133.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVEE

NORMAN & REISS — Nos 131 & 133 rue de la Vieille-Levée.

[illegible]

RU VIEILLE-LEVEE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, ... [illegible]

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CEDRE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MENTHE, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 AOUT—CLASSE No 796.

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, BIÈRE ST ALE.

Angle des rues Villeré et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'ANNONCE aux propriétaires de cafés et au public que je viens de compléter pour fabriquer le Lager et de l'Ale d'après le système de GLACE ET DE L'AIR FROID [illegible]

EN débarquement du navire Ida, de Marseille, [illegible] [illegible] E. MARINONI, 45, Vieille-Levée.

Attendu de Bordeaux,

Par le navire STABAT MATER, et à vendre, au débarquement, par les soussignés,

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités,

[illegible] VIN BLANC, [illegible] EAU-DE-VIE, [illegible] SARDINES à l'huile, [illegible] HUILE d'olive, "Plagniol", [illegible] EAU-DE-VIE de Cognac.

QUEYROUZE & BOR, [illegible] Vieille-Levée.

AUGUSTE COUTURIE.

26 ...... Rue de la Vieille-Levée 26

[illegible] Champagne [illegible] Cognac [illegible] Genièvre [illegible] Double Ancre, [illegible]

Produits d'Espagne et de France.

[illegible]

250 [illegible] VIN de Bordeaux [illegible] VIN Malé Château Tustal, [illegible] VIN de Catalogne de différentes marques.

[illegible] pipe VIN de table de choix, [illegible] "PORT-WINE" [illegible] "SHERRY WINE" [illegible] VIN Garnacha, [illegible] MAYORCA, [illegible] HUILE d'olive, [illegible] ANCHOIS, [illegible] OLIVES, [illegible] PIMENT rouge, [illegible] GOURGANES [illegible]

—AUSSI—

[illegible] WHISKEY Bourbon [illegible] "Imperial Rye WHISKEY". [illegible]

PATTO & PONJUAN, [illegible] rue Vieille-Levée.

Des résultats de [illegible] à récompensé les travaux de certains [illegible] [illegible]